

550 v. X. (3) Κριδών Φλαβίν u In Ep. Xepovvov.
Abonias Adveviov.

34

La ville de Pactye, située à l'autre extrémité de l'isthme de la Chersonnèse, en face de Hist de l'état de Cardie, reçut aussi à la même époque une des colonies grecques Athéniennes, au témoignage d'Herodote (Bib. vi c. 34) et de Strabon (Bib. vi. 110-111); ce dernier ajoute Κριδών, petite ville située, selon Etienne de Byzance, à 80 stades de Cardie, et dont Strabon fait aussi mention (Bib. vi. p. 459 c.). Strabon marque bien exactement la date de ces colonies, lorsqu'il assure qu'elles furent du nombre des établissements formés par Miltiade, et son témoignage est d'autant plus digne de foi, qu'il paraît avoir tiré de l'ouvrage d'Éphore toutes ces traditions. En effet Suidas et Harpocrate, qui rapportent également la fondation Athénienne de Κριδών et l'attribuent à Miltiade, se fondent l'un et l'autre sur l'autorité d'Éphore, qui avait parlé de cette colonie dans le IV Livre de son histoire. Au reste, il paraît que Κριδών existait avant l'époque de Miltiade, qui ne fit sans doute que de la reprendre, puisqu'Hellanicus en faisait mention dans ses Troiques (1).

(1) Hellanicus apud Harpocratem. u. Κριδών.

